



Nombre de places limité  
à 30 pilotes par 1/2 journée

### Informations

#### Encadrement :

Loïc CHARLES : BEESAC 1° et BF3  
-  
Thibault CHORETIER Entraîneur club  
-  
Entraîneur du club en formation

#### Horaires :

9<sup>30</sup> à 12<sup>00</sup> **et/ou** 14<sup>00</sup> à 16<sup>30</sup>

#### Autres :

*le repas du midi n'est pas assuré par le club  
Chacun rentre chez soi.*

Informations complémentaires : CHARLES Loïc : [loic.bmx@gmail.com](mailto:loic.bmx@gmail.com)

### Planning des journées :

	Matin	Après midi	Tarifs
<b>Lundi 19 Décembre</b>	Piste BMX : Technique	Piste BMX : Technique	
<b>Mardi 20 Décembre</b>	Piste BMX : Technique	Piste BMX : Technique <b>Pilote non licencié AUTORISÉ *</b>	<b>Pilote Licencié :</b> 1 ½ jour = 10€ ½ jour en + = 6€
<b>Mercredi 21 Décembre</b>	Piste BMX : Technique	<b>STAGE 100% FILLE</b>	
<b>Jeudi 22 Décembre</b>	Piste BMX : Technique <b>Pilote non licencié AUTORISÉ *</b>	Piste BMX : Technique	
<b>Vendredi 23 Décembre</b>	<b>STAGE VTT (A partir de 9ans)</b> 9 <sup>30</sup> à 13 <sup>30</sup>		<b>Pilote non Licencié :</b> 1 ½ jour = 20€ ½ jour en + = 15€
<b>Mardi 27 Décembre</b>	Piste BMX : Technique	Piste BMX : Technique <b>Pilote non licencié AUTORISÉ *</b>	
<b>Mercredi 28 Décembre</b>	Piste BMX : Technique <b>Pilote non licencié AUTORISÉ *</b>	Piste BMX : Technique	

\* : Certains stages sont ouverts aux enfants ne faisant pas partie de l'association. Le tarif des séances comporte : l'encadrement, le prêt du matériel (vélo et casque) et l'assurance lors de la séance (licence à la journée établit en début de séance).  
**La tenue obligatoire :** pantalon long, maillot manche longue, chaussette et gant recouvrant la main complète.

### Matériel nécessaire

- Un BMX ou un VTT en état de marche
- Une ou deux chambre à air de rechange
- Equipements de protection (Casque, gants, manche longue, pantalon, chaussettes et éventuellement daïnese)
- Un K-Way et habit de rechange
- Une bouteille d'eau ou Camel back (VTT)

**Nota :** en cas d'intempérie ou manque de participants le stage sera annulé. Je vous avertirai le plus rapidement possible.



# BULLETIN D'INSCRIPTION

### RENSEIGNEMENTS PILOTE(S) :

Nombre de participant : \_\_\_\_\_ pilote(s)

Nom : \_\_\_\_\_

**PILOTE 1** : Prénom : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ ans Jour(s) de participation : \_\_\_\_\_

**PILOTE 2** : Prénom : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ ans Jour(s) de participation : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. Travail : \_\_\_\_\_ (Père / Mère / Autres : \_\_\_\_\_)

Tél. Portable 1 : \_\_\_\_\_ Tél. Portable 2 : \_\_\_\_\_

(Père / Mère / Autres : \_\_\_\_\_) (Père / Mère / Autres : \_\_\_\_\_)

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement (par chèque à l'ordre du **BMX Vallée du Gier**) est à retourner à CHARLES Loïc au plus tard le **Samedi 17 Décembre 2016**, soit :

- Par courrier : CHARLES Loïc  
40 Chemin de Caramentran  
42740 SAINT PAUL EN JAREZ
- Par Mail : [loic.bmx@gmail.com](mailto:loic.bmx@gmail.com)

**IMPORTANT :** pour des raisons de sécurité, le nombre de place est limité à 30 pilotes par stage donc les premiers inscrits seront retenus. Merci de votre compréhension.

**AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE SANS SON REGLEMENT**

### RECAPITULATIF & REGLEMENT :

- Montant Pilote 1 : \_\_\_\_\_ €

- Montant Pilote 2 : \_\_\_\_\_ €

**TOTAL DÛ :** \_\_\_\_\_ €

N° de chèque : \_\_\_\_\_

### AUTORISATION DE SOINS D'URGENCES

Je soussigné(e) M. (Mme) \_\_\_\_\_ autorise les responsables du BMX CLUB SAINT-PAUL VALLEE DU GIER à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour préserver l'état de santé de mon enfant, (Nom) \_\_\_\_\_.

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr et/ou Mme \_\_\_\_\_ certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier du stage de pré reprise, en accepte le contenu et autorise mon enfant à participer à ce stage au sein de votre Club.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Signature de l'adhérent :

(Pour les mineurs)  
Signature des parents :